

Arrêté N° MA-ARR-2024-026

27 juin 2024

OBJET : ANNULATION suite erreur de valeur arr 2024-022

Erreur de base de calcul pour IFSE de Mme Moratinos Gomez Aurelia sur ARR 2024-022. LA base à prendre en compte est de 940 € annuellement.

l'IFSE sera appliqué comme précédemment et ceux jusqu'a nouvel arrete de modification

Certifié exécutoire après affichage le
27/06/2024

Pour extrait certifié conforme
le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

